

Personne-ressource :
Connie Craddock
Vice-présidente, Affaires publiques
(416) 943-5870

Prière de distribuer aux intéressés dans votre société

BULLETIN N° 3498
Le 11 janvier 2006

Affaires publiques

Quatrième conférence annuelle des OAR du Canada, les 26 janvier et 2 février 2006 : *Questions de l'heure en matière de conformité*

Les 26 janvier et 2 février 2006, les organismes d'autoréglementation du Canada (l'ACCOVAM, l'ACFM, la BM et les SR) avec la participation du FCPE, tiendront deux conférences d'une journée à l'intention des participants du secteur des valeurs mobilières.

Cette conférence sera offerte encore une fois à Toronto, au Palais des congrès du Toronto métropolitain, ainsi qu'à Vancouver, au Centre du dialogue Morris J. Wosk de l'université Simon Fraser.

Les faits saillants de cette conférence seront les ateliers intensifs offerts :

- *Rapport sur les tendances en matière de risque de conformité et Mise en application – ACCOVAM*
- *Conformité des ventes et politiques, Conformité financière et Processus disciplinaire – ACFM*
- *Surveillance des opérations sur produits dérivés et Problèmes de conformité – BM*
- *Analyse des tendances et dispenses relatives aux RUIM – SR*

Le programme des conférenciers comprend également des débats d'experts sur les grands dossiers des OAR et du FCPE en 2006, ainsi qu'une plénière sur les normes en matière de déclaration des opérations et de pistes de vérification électroniques (normes TREATS).

Les délégués à cette conférence peuvent demander des crédits de FC de 6 heures en conformité ou en perfectionnement professionnel.

Les droits d'inscription sont de 280 \$ plus taxes, et l'on peut s'inscrire en ligne à partir du site Internet de l'ACCOVAM.

Le secrétaire de l'Association,
Kenneth A. Nason